

## T.H. TSIOVARIDOU

# LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE ET LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

### INTRODUCTION

La Roumanie est un pays presque voisin avec lequel nous avons toujours eu des relations culturelles, économiques et politiques; il y a plusieurs habitants de Roumanie—surtout des citoyens—qui sont d'origine grecque. La deuxième guerre mondiale, avec ses conséquences a été la cause de l'affaiblissement de ces relations entre les deux pays. Mais avec le temps et la diminution des différences, elles ont repris. Dans cet article nous nous occuperons seulement avec les relations commerciales.

Je me propose à examiner dans le chapitre A les caractéristiques les plus importants des deux pays, dans le chapitre B les accords commerciaux entre la Grèce et la Roumanie d'après guerre et dans le chapitre C le volume des échanges effectués entre eux.

### CHAPITRE A

#### *Les caractéristiques principales des deux pays*

Je me propose à comparer dans ce chapitre a) la population et sa densité b) le revenu national brut et le revenu moyen par tête et c) le commerce avec l'étranger.

#### a) La population et sa densité

La population de la Roumanie (1977) s'élevait à 21.559.416 habitants et sa densité à 90,8 habitants par kilomètre carré<sup>1</sup>.

Les grandeurs correspondantes pour la Grèce sont, pour 1975, 9.046.592 et 68,5<sup>2</sup>. La densité de la population des habitants d'Europe s'élève à 96 habitants par k.m<sup>2</sup><sup>3</sup> et par conséquent la densité de la population de Roumanie est proche à la densité moyenne européenne. Il faut tenir compte que l'Europe,

1. Voir: Anuarul Statistic al Republicii Socialiste România (A.S.R.), 1977, p. 46 et Romania economic data, 1978, p. 4.

2. Voir: Στατιστική Έπετηρίς τής Ελλάδος —Σ.Ε.Ε. (Annuaire Statistique de Grèce—A.S.G.), 1976, p. 17.

3. Voir: A.S.R., op. c., p. 53.

dans son ensemble, comme Continent, a la plus grande densité de population dans le monde.

L'évolution de la densité de la population des deux pays, se présente au tableau No 1.

**TABLEAU 1<sup>a</sup>**  
*Evolution de la population et de sa densité*

<i>Année</i>	<i>Roumanie</i>		<i>Grèce</i>	
	<i>densité</i>	<i>changement moyen annuel</i>	<i>densité</i>	<i>changement moyen annuel</i>
1930	60,1	0,372	49,3	
1948	66,8			0,389
1949		0,850	56,7	0,586
1956	73,6		60,8	0,575
1961		0,680	63,1	
1966	80,4			0,380
1971			66,9	
1975		0,945	68,5	0,320
1977	90,8			

Nous observons que pour la période 1930-1949 le changement moyen annuel de la densité des populations roumaine et grecque est à peu-près le même. Après 1949 la densité de la population augmente pour les deux pays mais avec un rythme plus rapide en Roumanie. Après 1956 le changement moyen annuel de la densité de la population pour la Grèce diminue constamment—peut-être à cause du grand nombre des Grecs qui ont émigrés à l'étranger, et pour la Roumanie augmente. En general, le changement moyen annuel de la densité pour la Roumanie est 0,653 (1930-1977) et pour la Grèce à 0,427.

La population urbaine de la Roumanie<sup>5</sup> s'élève en 1977 à 10.236.846, c'est-à-dire le 47,5% et la population agricole à 11.322.570, c'est-à-dire le 52,5%. En Grèce le recensement de 1971<sup>6</sup> a montré que la population urbaine comportait 5.676.910 (64,9%) et la population agricole 3.091.731 (35,1%).

Nous pouvons voir l'évolution de la distribution de la population des deux pays 1928-1977 aux tableaux No 2 et 3.

4. Voir: A.S.R., *op. c.*, p. 47 et Σ.E.E (A.S.G.), *op. c.*, p. 17.

5. Voir: A.S.R., *op. c.*, p. 45 et Romania..., *op. c.*, p. 4.

6. Voir: Σ.E.E. (A.S.G.), *op. c.*, p. 20.

TABLEAU 2<sup>7</sup>*Evolution de la structure de la population en Roumanie*

<i>Année</i>	<i>population urbaine %</i>	<i>population agricole %</i>
1930	21,4%	78,6%
1948	23,4%	76,6%
1956	31,3%	68,7%
1960	32,1%	67,9%
1965	33,7%	66,3%
1966	38,2%	61,8%
1970	40,8%	59,2%
1975	43,2%	56,8%
1976	43,8%	56,2%
1977	47,5%	52,5%

Le pourcentage de la population agricole, est considéré très élevé néanmoins il présente une diminution considérable et continue.

TABLEAU 3<sup>8</sup>*Evolution de la structure de la population hellénique*

<i>Année</i>	<i>population urbaine</i>	<i>%</i>	<i>population agricole</i>	<i>%</i>
1928	2.831.403	45,6	3.373.281	54,4
1940	3.505.726	47,6	3.847.134	52,4
1951	4.010.182	52,5	3.622.619	47,5
1961	4.713.961	56,2	3.674.592	43,8
1971	5.686.910	64,9	3.091.731	35,1

La structure de l'emploi, en 1973, entre les différents secteurs, se présente au tableau No. 4.

TABLEAU 4<sup>9</sup>*Structure de l'emploi*

<i>Pays</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Industrie</i>	<i>Tertiaire</i>
Roumanie	49,3	31,7	20,0
Grèce	34,1	25,7	40,2

7. Voir: A.S.R., *op. c.*, p. 45.

8. Voir: Plusieurs annuaires statistiques et recensements.

9. Voir: E. Pournarakis, Development integration in the Balkan, *Balkan Studies*, Vol.

b) Le revenu national brut et le revenu moyen par tête

L'évolution du revenu national net en Roumanie se présente au tableau No 5<sup>10</sup>.

TABLEAU 5<sup>11</sup>

*Evolution du revenu national net de la Roumanie (aux prix constants de 1963) (en millions \$ U.S.A.)*

<i>Année</i>	<i>Revenu</i>
1970	35.350
1975	52.695
1976	80.483

L'évolution du revenu national net en Grèce<sup>12</sup> se présente au tableau No 6.

TABLEAU 6<sup>13</sup>

*Evolution du revenu national de Grèce (aux prix courants) (en millions \$ U.S.A.)*

<i>Année</i>	<i>Revenu</i>
1971	9.147
1972	10.424
1973	13.656
1974	16.535
1975	18.641

Il faut tenir compte que la comparaison, en chiffres absolus, des revenus nationaux entre un pays capitaliste et un pays socialiste, est presque impossible, parce qu'on calcule, différemment.

Les indices a) du revenu total et b) du produit moyen par tête des deux pays aux prix constants, en prenant comme année-base 1970 (=100) se présente au tableau No 7.

19, No 2, Thessaloniki, 1978, p. 294, tableau No 1. L'auteur prend les données de ce tableau par les statistiques des Nations Unies, de l'O.C.D.E. et des pays socialistes.

10. La parité de lei s'évolue comme suit: en 1970 1\$=6 lei, en 1971 1\$=5,53 lei, en 1973 1\$=4,97 lei, en 1975 1\$=4,97 lei. Voir: *Statistical Year Book* (S.Y.B.), United Nations, 1976, p. 696.

11. Voir: România..., *op. c.*, p. 8.

12. La parité de drachme s'évolue comme suit., En 1970 1\$ = 30 dr., en 1972 1\$=30 dr., en 1973 1\$=29,70 dr., en 1974 1\$=30 dr., en 1975 1\$=35,65 dr. Voir: S.Y.B., *op. c.*, p. 615.

13. Voir: Σ.E.E. (A.S.G.), *op. c.*, p. 445.

TABLEAU 7<sup>14</sup>*Indices du revenu total (a) et moyen par tête (b) (1970=100)*

<i>Pays</i>		<i>1960</i>	<i>1963</i>	<i>1965</i>	<i>1968</i>	<i>1969</i>	<i>1971</i>	<i>1972</i>	<i>1973</i>	<i>1974</i>	<i>1975</i>
Grèce	a)	48	60	71	84	93	107	117	125	121	128
	b)	51	62	73	85	93	107	115	123	118	124
Roumanie	a)	45	56	69	87	94	114	125	138	155	—
	b)	49	61	73	90	95	112	122	134	150	—

Le produit moyen par tête pour les deux pays, en dollars des Etats Unis en 1973 s'élevait à 890 pour la Roumanie et à 1.780 en Grèce. Le rythme de l'augmentation du Produit National Brut (P.N.B.) pour la période 1960-1974 est 9,5% pour la Roumanie et 6,5% pour la Grèce. Finalement, nous pouvons voir les secteurs d'origine du P.N.B. au tableau No. 8.

TABLEAU 8<sup>15</sup>

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Industrie</i>	<i>Tertiaire</i>
Roumanie	1971	22%	57%	21%
Grèce	1973	20,4%	33,4%	47,2%

### c) Le commerce extérieur

La balance commerciale des deux pays (a: importations, b: exportations) en millions de dollars des Etats Unis se présente en tableau No 9.

TABLEAU 9<sup>16</sup>*La balance commerciale (a: importation, b: exportation)*

<i>Pays</i>		<i>1938</i>	<i>1948</i>	<i>1958</i>	<i>1963</i>	<i>1968</i>	<i>1969</i>	<i>1970</i>	<i>1971</i>	<i>1972</i>	<i>1973</i>	<i>1974</i>	<i>1975</i>
Grèce	a)	132	365	565	804	1394	1594	1958	2048	2346	3473	4385	5457
	b)	90	94	232	290	468	554	643	662	871	1454	2030	2288
Roumanie	a)	137		482	1022	1609	1741	1960	2103	2616	3468	5144	5342
	b)	157		468	915	1469	1633	1851	2101	2599	3698	4874	5341

Il faut souligner que les importations sont calculées cif et les exportations fob.

14. S.Y.B., *op. c.*, p. 640 et 642.

15. Voir: E. Pournarakis, *op. c.*

16. Voir: S.Y.B., *op. c.*, p. 427.

## CHAPITRE B

*Les accords commerciaux entre la Grèce et la Roumanie d'après guerre*

a) Le premier accord commercial et le premier accord de paiements d'après guerre sont ceux qui ont été signés à Bucarest le 19 mai 1954 et qui ont été publiés dans le journal officiel de Grèce le 8 août 1955 (volume A, No 219). Aux tableaux No 10, colonne A nous pouvons voir les produits et leurs valeurs, calculées en dollars.

Il est entendu que les marchandises importées dans chacun des deux pays seront destinées à la consommation intérieure (article 2, paragr. 4). Encore on prévoit a) la possibilité d'augmenter la quantité des produits échangés qui figurent aux listes "A" et "B" (voir tableau No 10, colonne A), b) la possibilité d'ajouter d'autres marchandises (article 3). Une commission mixte pour surveiller l'exécution de l'Accord (article 7) a été instituée. L'Accord est entré en vigueur le 1er juin 1954 et devait rester en vigueur jusqu'au 30 juin 1955. L'Accord et les listes annexées sont considérés prorogés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an, s'il n'est pas dénoncé trois mois avant son expiration (article 8). Au tableau No 10, colonne A, figurent les produits roumains à exporter en Grèce (Liste "A") et les produits grecs à exporter en Roumanie (Liste "B"). Sauf des rares exceptions, presque tous les produits exportés de Grèce sont agricoles.

Au même journal officiel est publié l'Accord de paiements où il est convenu que les paiements prévus dans le texte de l'Accord, seront effectués en dollars des Etats Unis par voie de compensation bilatérale (art. I). En plus on mentionne par quels intermédiaires sont effectués les paiements (article 2) et l'ouverture de comptes en dollars des Etats Unis.

b) L'Accord commercial suivant qui a remplacé celui du 19 mai 1954, a été signé à Athènes, le 2 septembre 1966. Les conditions sont à peu-près les mêmes. Au tableau No 10, colonne B, nous présentons les produits à échanger; nous pouvons y voir le changement structurel.

Si nous examinons les listes des produits à échanger du premier et du second Accord, nous observons que le nombre des produits industriels helléniques à exporter en Roumanie a augmenté.

L'Accord de paiements qui a été signé en même temps est à peu-près le même comme celui de 1954.

c) Le 21 juillet 1972 le protocole de l'Accord à long terme relatif aux échanges commerciaux entre la République Hellénique et la République Socialiste de Roumanie a été approuvé à Athènes. Selon l'article I les listes des marchandises "A" et "B" annexées à l'Accord à long terme du 30 mars 1970

ont été remplacées par les listes "AI" et "BI", annexées au protocole du 21 juillet 1972 et elles figurent au tableau No 10 colonne C. Ces listes sont indicatives et il est prévu, comme aux protocoles précédents, que les deux pays examineront avec bienveillance, dans le cadre de leur accord des demandes d'importation ou d'exportation supplémentaire des marchandises au delà des valeurs prévues aux listes ou pour les produits qui n'y figurent pas. Ces listes (AI et BI) sont en vigueur à partir du 1er janvier 1970.

La structure des produits à échanger n'a pas beaucoup changé.

d) L'Accord commercial à long terme, qui a remplacé le précédent accord est appliqué à partir du 1er janvier 1976 et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1980, avec la possibilité d'être prorogé par tacite reconduction. A cet Accord on a ajouté la clause de la nation la plus favorisée conformément aux dispositions du GATT en ce qui concerne les droits de douane, les impositions de toute nature perçues à l'importation ou à l'exportation etc. Ce traitement, c'est-à-dire l'application de la clause de la nation la plus favorisée, ne s'applique pas: 1) aux avantages qui sont ou seraient accordés par l'une des Parties Contractantes à d'autres Etats, dans le but de former avec eux une union douanière ou d'établir une zone de libre échange et 2) aux avantages qui sont ou seraient accordés par l'une Parties contractantes pour faciliter le trafic frontalier avec les Etats limitrophes. Au tableau 10, colonne D nous pouvons voir les produits à échanger.

Comme dans les Accords précédents, on prévoit l'augmentation des marchandises à importer et à exporter à l'exception des produits pour lesquels de restrictions quantitatives sont appliquées en général conformément aux dispositions et règlements en vigueur dans chacun des deux pays. Les Gouvernements se fixent comme objectif de doubler le volume total des échanges de marchandises entre les deux pays dans la période 1976-1980 par rapport au volume des échanges réalisés pendant la période 1971-1975. Encore les deux parties examineront avec bienveillance les propositions éventuelles émanant de l'une ou de l'autre parties, concernant de transactions multinationales.

Nous observons au tableau No 10, colonne D un nouvel élargissement et une nouvelle diversification des échanges commerciaux dans le cas des produits finis exportés en Roumanie. Il en découle que la structure de notre commerce extérieur avec la Roumanie, se conforme aux changements de la structure générale de la balance commerciale de la Grèce, si nous tenons compte que pendant les dernières années le pourcentage de produits fabriqués exportés augmente continuellement<sup>17</sup>.

17. Voir: M. Νεγρεπόντη-Δελιβάνη, *Ανάλυση της Έλληνικής Οικονομίας, Προβλή-*

Cet Accord a été accompagné par un Accord de paiements où le système de clearing continue à être appliqué. Cet Accord de paiements est essentiellement le même avec les précédents.

TABLEAU 10

*Les produits à exporter et à importer selon les Accords du 19 mai 1954, du 2 septembre 1966, du 21 juillet 1972 et du 1 janvier 1976*

*Liste A: Produits roumains à exporter en Grèce*

<i>Spécification des marchandises</i>	<i>Valeurs en milliers \$ E.U.</i>			
	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
	<i>Accord</i>	<i>Accord</i>	<i>Accord</i>	<i>Accord</i>
	<i>1954</i>	<i>1966</i>	<i>1972</i>	<i>1976</i>
Alcool		P.M.	P.M.	
Allumettes	P.M.			
Amidon		P.M.		
Animaux vivants, viande et produits de viande		1.000	1.000	3.000P.A.
Articles d'artisanat	5			
Articles de bureau			10	
Articles en matières plastiques		100	100	400
Articles sanitaires en porcelaine		20	20	
Autres articles en papier et cartons	50			
Autres produits en bois (feuilles de placages, panneaux etc.)	100			
Baignoires		50	50	
Bateaux			P.M.	P.M.
Beurre		P.M.	P.M.	P.M.
Bitume			P.M.	
Bois de construction (sapin, hêtre, chêne)	1.100			
Bois des sciage et produits finis y compris panneaux en fibres		2.600	2.600	3.500
Boissons spiritueuses et vins		10		
Câbles électriques en aluminium, cordons et conducteurs électriques		100	100	300
Caisses en bois et douves travaillées	150	1.000	1.000	4.500

*ματα Επιλογές* (M. Negreponti-Delivanis, Analyse de l'économie grecque, Problèmes et Choix), Έκδόσεις Παπαζήση, Αθήνα, 1979, p. 55, tableau 11.

Spécification des marchandises	Valeurs en milliers \$ E.U.			
	A Accord 1954	B Accord 1966	C Accord 1972	D Accord 1976
Cellulose de roseau		P.M.	P.M.	
Compteurs électriques	P.M.			
Divers	100	390	445	1.000
Divers articles de ménage (thermes, émaillés etc.)			75	
Divers produits chimiques et pharmaceutiques (y compris des produits sodiques)	200			
Electrodes pour soudure			100	200
Eléments d'automatisation				20
Engrais chimiques			P.M.	P.M.
Equipement de forrage				500P.A.
Equipement minier			500P.A.	500P.A.
Equipement pour thermocentrales				P.M.
Fibres synthétiques				400
Fromages		500	P.M.	P.M.
Graines de chanvres		P.M.		
Graines de courge		10		
Graines divers (courge, chanvre etc.)			10	
Installations et outillages pour l'industrie agro-alimentaire				400P.A.
Instruments de musique		10	10	
Lampes et tubes fluorescents à vapeur de mercure et leurs pièces de rechange			75	350
Livres, films, disques de musique etc.		20	20	
Machines à calculer				200
Machines pour construction routière			100P.A.	400P.A.
Machines diverses à usage domestique (machines à coudre, machines à laver, rechauds et fourneaux à gaz, radiateurs, compteurs d'eau d'un diamètre plus de 4 inc., fers à repasser etc.)		600	600	600
Machines pour l'industrie du bois				P.M.
Machines-outils et autres machines			700	2.500
Machines-outils pour travailler les métaux	P.M.			
Machines et produits de l'industrie électrotechnique et de l'industrie métallurgique		1.000		
Matériaux de construction (béton d'autoclave, plaques céramiques, etc.)		15	20	100
Matériel roulant		P.M.	P.M.	P.M.

Spécification des marchandises	Valeurs en milliers \$ E.U.			
	A Accord 1954	B Accord 1966	C Accord 1972	D Accord 1976
Moteurs électriques au dessus de 20KW.	P.M.			
Moteurs électriques et groupes de soudure				250
Noir de fumée	25			
Oeufs		P.M.	P.M.	P.M.
Outillage énergétique		P.M.	P.M.	900
Outillage pour l'industrie légère				600
Outillage pétrolier		P.M.	P.M.	P.M.
Outils à main			100	400
Papier divers (papier Kraft, papier d'imprimerie et à écrire etc.)		500		
Papier journal	200			
Parquets de hêtre et de chêne	50			
Pièces de rechanges pour radio-récepteurs et téléviseurs				250P.A.
Plantes médicinales	10	10	20	
Pneus auto et vélo y compris les chambres à air		150P.A.	175P.A.	300P.A.
Produits alimentaires				750P.A.
Produits de l'artisan		10	10	
Produits chimiques			600P.A.	
Produits chimiques, y compris polyéthylène, carbonate de soude et caoutchouc synthétique				4.000P.A.
Produits chimiques et pharmaceutiques		500		
Produits électro-ménagers et divers articles de ménage (thermos, émaillés etc.)				300P.A.
Produits de l'industrie metallurgique			600	2.000
Produits de l'industrie du papier et papiers divers			500	800
Produits pétroliers	1.000	P.M.	P.M.	5.000
Produits pharmaceutiques y compris cosmétiques			50	100
Produits réfractaires		P.M.		
Radio-récepteurs				100
Réveille-matin			25P.A.	
Roulements		50P.A.	70P.A.	200P.A.
Sel de mine		50	250	450
Téléphones automatiques et centrales téléphoniques				500P.A.
Téléviseurs				P.M.

## Spécification des marchandises

	Valeurs en milliers \$ E.U.			
	A	B	C	D
	Accord 1954	Accord 1966	Accord 1972	Accord 1976
Timbres philatéliques		5	5	
Tissus de coton et fibranne		100	100	150
Tissus en fibranne et autres textiles y compris confections			100	500
Tracteurs	P.M.			
Tracteurs et machines agricoles		1.000		
Traverses en bois pour voie ferrée	P.M.			
Tubes en amiante-ciment		P.M.		
Tubes en fonte et tuyaux en acier pour installations		150P.A.		
Tubes, plaques en amiante-ciment			P.M.	
Tubes et tuyaux en fonte et en acier pour installations			150 P.A.	500
Urée technique				P.M.
Vaches de reproduction	P.M.			
Vannerie			P.M.	
Vehicules, tracteurs et machines agricoles			1.200P.A.	4.750P.A.
Verrerie		50	100	250
Vins et boissons alcooliques et spiritueuses	10		10	
Wagon de marchandises	P.M.			

## Liste B: Produits grecs à exporter en Roumanie

## Spécification des marchandises

	Valeurs en milliers \$ E.U.			
	A	B	C	D
	Accord 1954	Accord 1966	Accord 1972	Accord 1976
Agrumes	250	800	900	4.000
Amandes	10			
Articles d'artisanat	5			
Articles de bureau			10	20
Articles en cuir				100
Articles en matières plastiques y compris tubes				200
Autres graisses comestibles (margarine)	100			
Baryte				P.M.
Bauxite		P.M.	P.M.	600.000ton.
Briques refractaires				750
Câbles électriques			50P.A.	120P.A.
Caoline			200	650
Caroubes	10	P.M.	10	10
Cédrats en saumure		P.M.	P.M.	P.M.

## Spécification des marchandises

	Valeurs en milliers \$ E.U.			
	A	B	C	D
	Accord	Accord	Accord	Accord
	1954	1966	1972	1976
Cigarettes			P.M.	P.M.
Colophane	100			
Confections y compris essuie-mains			P.M.	
Coton		2.000	2.000	3.500ton.
Cylindre à gaz liquifié			P.M.	P.M.
Délicatesse				P.M.
Divers	120	350	340	1.000
Emeri en poudre	30	30	30	30
Engrais phosphoriques	100			
Eponges de mer	20	15	15	15
Extraits tannants	150	200		
Extraits tannants et vallonées			200	200
Ferro-alliages			P.M.	P.M.
Feuilles de placages en bois sciées			P.M.	P.M.
Ficelles lieuses		50	50	50
Ficelle de sisal	100			
Figues	100			
Fils de coton	250	600	600	1.000
Fils de laine		75	75	75
Fruits secs (raisins secs, figues séchés etc.)		150P.A.	180P.A.	1.000
Huile de grignons d'olive	200			
Huile d'olive	60	P.M.	P.M.	P.M.
Huile de térébentine	50			
Huile de térébentine et colophane		100	100	200
Jus d'agrumes	50			
Jus d'oranges et de citrons			P.M.	250
Lames à raser		100	175	350
Livres, films, disques de musique etc.		20	20	20
Machines diverses à usage domestique (cuisinières électriques, cuisinières en butangaz, réchauds à pétrole, poêles, machines à laver, fers à repasser)		300	300	550
Machines et équipements			P.M.	P.M.
Magnésie calcinée		100	100	100
Mastic	10			
Minerais de fer		150P.A.	250P.A.	1.000P.A.
Olives	800	2.150	2.150	4.000
Peaux brutes de menu bétail	P.M.			
Peaux brutes d'ovines et caprines		650	950	3.000
Peaux picklées d'ovines et caprines etc.			200	750
Pierres meulières	P.M.			
Plantes médicinales	10	10	10	10

Spécification des marchandises	Valeurs en milliers \$ E.U.			
	A Accord 1954	B Accord 1966	C Accord 1972	D Accord 1976
Poissons frais et salés	45			
Poissons frais, salés, congelés et en conserve			30	100
Produits d'artisanat		10	10	10
Produits pharmaceutiques y compris cosmétiques			10	400
Produits de poisson		30		
Produits sidérurgiques laminés et étirés			250P.A.	1.000
Raisins secs	30			
Riz	P.M.			
Sésame	40			
Soufre en poudre			100	300
Tabac	300	200	200	250
Tissus	50			
Tissus de coton		400	475	500
Tissus en laine et en laine mélangée avec d'autres fibres et bonneterie		1.000	1.000	
Tissus de laine et tissu en mélange, bonneterie, tricotage, sous-vêtements, confections y compris essuie-mains etc.				1.600
Tuyaux d'irrigation en acier.				30
Vins et boissons alcooliques et spiritueuses	10	10	10	10

**N o t e :** La présentation est faite par ordre alphabétique strict et sans prendre en considération l'ordre aux différents accords puisqu'il ne semble pas suivre un certain ordre basé sur un critère rationnel p.ex. les montants fixés, le secteur d'origine etc.

## CHAPITRE C

### *L'échange des marchandises entre les deux pays*

Les paiements prévus aux Accords seront effectués en Grèce par l'intermédiaire de la Banque de Grèce et en Roumanie par l'intermédiaire de la Banque d'Etat de la République Populaire Roumaine. Dans ce but les deux banques ont procédé à l'ouverture de comptes réciproques en dollars Etats Unis. Ces comptes ne comportent pas d'intérêts ni de frais.

Nous pouvons suivre l'évolution des paiements entre les deux pays au tableau No 11.

TABLEAU 11<sup>18</sup>

*Evolution des paiements entre les deux pays (en milliers de dollars U.S.A.)*

	<i>Solde</i>	<i>Créditeur</i>	<i>Débiteur</i>	<i>Total</i>	<i>Solde</i>	
31.12.63	994	- 994	144	- 1.138	- 144	31.12.64
31.12.64	- 144	—	1.826	- 1.826	- 1.970	31.12.65
31.12.65	-1.970	1.726	- 1.970	3.696	1.726	31.12.66
31.12.66	1.726	136	—	136	1.862	31.12.67
31.12.67	1.862	317	—	317	2.179	31.12.68
31.12.68	2.179	- 2.179	387	-2.566	- 387	31.12.69
31.12.69	- 387	—	- 299	299	- 88	31.12.70
31.12.70	- 88	—	1.259	- 1.259	- 1.347	31.12.71
31.12.71	-1.347	592	- 1.347	1.939	592	31.12.72
31.12.72	592	4.670	—	4.670	5.262	31.12.73
31.12.73	5.262	- 4.724	—	- 4.724	538	31.12.74
31.12.74	538	—	—	—	- 3.554	31.12.75
31.12.75	-3.554	41.281	39.133	2.148	- 1.406	31.12.76
31.12.76	-1.406	38.910	52.683	-13.773	-18.179	31.12.77

La balance commerciale entre la Grèce et la Roumanie est déficitaire pour la Grèce et l'écart a augmenté les dernières années comme nous pouvons voir au tableau No 12 ou au correspondant dessin No 1.

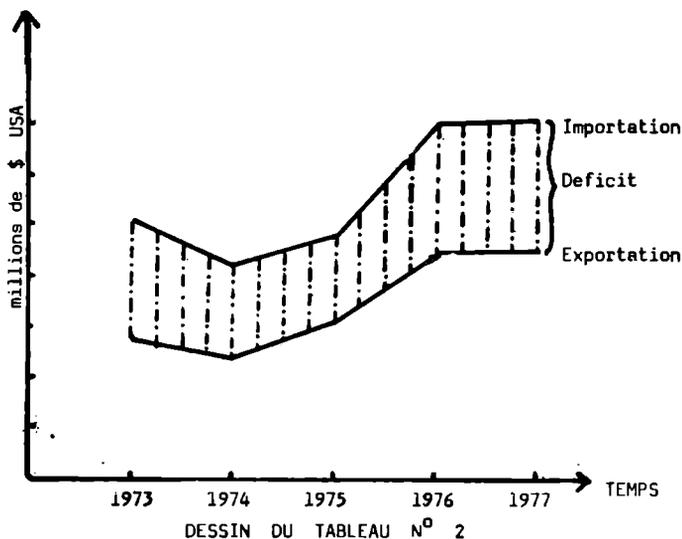
TABLEAU 12<sup>19</sup>

*L'évolution des échanges commerciaux globaux entre la Grèce et la Roumanie (en milliers de dollar U.S.A.)*

	<i>1973</i>	<i>1974</i>	<i>1975</i>	<i>1976</i>	<i>1977</i>
Importations	50.860	41.305	47.098	69.383	70.699
Exportations	26.402	23.690	30.569	44.756	44.623
Solde	-24.452	-17.615	-16.529	-24.627	-26.076

18. Δελτία 'Εμπορικῶν Συναλλαγῶν τῆς 'Ελλάδος, Τράπεζα τῆς 'Ελλάδος, Διευθύνσεις Οικονομικῶν Μελετῶν, Τμήμα Ἴσοζυγίου Πληρωμῶν (Bulletin des échanges commerciaux de Grèce, Banque de Grèce, Direction des Etudes Economiques, Section Bilan de Paiements), 'Απρίλιος (Avril) 1976, 1977, 1978.

19. *Op. cit.*



Aux tableaux No 13 et 14 nous pouvons voir les groupes des marchandises exportés et importés et leur valeur pour la période 1969-1977.

TABLEAU 13<sup>20</sup>

*Exportations, par groupes de marchandises, de la Grèce vers la Roumanie  
(en milliers de dollar U.S.A.)*

Année	Produits Alimentaires et Boissons	Tabac	Matières Pre- mières et produits semi-manu- facturés	Minerai	Produits Industriels	Autres Produits	Total
1969	1.633	—	1.600	652	1.963	4	5.852
1970	857	—	4.026	582	1.527	20	7.012
1971	2.021	202	4.645	300	1.004	3	8.175
1972	4.001	—	3.545	528	1.655	785	10.514
1973	8.081	101	12.835	2.237	1.999	1.149	26.402
1974	7.354	—	8.458	2.992	3.562	1.324	23.690
1975	9.434	—	11.479	6.867	2.030	759	30.569
1976	13.645	702	13.750	9.231	6.626	802	44.756
1977	13.572	—	15.414	9.171	6.404	60	44.623

On observe que les exportations des produits industriels ont augmenté considérablement (elles ont triplé) en 1976 par rapport à 1975. En 1977 elles sont à peu près au niveau de 1976.

TABLEAU 14<sup>21</sup>

*Importations, par groupes de marchandises, de la Grèce provenant de la Roumanie  
(en milliers de dollar U.S.A.) (janvier-décembre)*

<i>Année</i>	<i>Produits Aliment- taires</i>	<i>Matières Premières</i>	<i>Combusti- bles et graisses</i>	<i>Produits de base</i>	<i>Produits industri- els de consom- mation</i>	<i>Frêts</i>	<i>Total</i>	<i>Credit comm. Exter.</i>	<i>Total général payment et crédits</i>
1971	422	4.866	3.387	1.472	3.001	72	13.220	318	13.538
1972	745	3.019	5.585	2.279	3.644	12	15.284	876	16.160
1973	19.810	5.063	7.798	5.279	8.272	208	46.430	4.430	50.860
1974	15.560	7.702	4.769	4.662	5.914	53	38.620	2.685	41.305
1975	2.277	11.713	15.829	6.006	7.292	108	43.225	3.873	47.098
1976	7.306	11.154	23.341	12.630	9.782	203	64.416	4.967	69.383
1977	11.873	12.633	27.144	9.303	9.200	324	70.478	222	70.699

### CONCLUSION

Il semble découler de mon exposé que les échanges commerciaux entre la Grèce et la Roumanie ont repris à partir de 1954 et évoluent d'une façon satisfaisante. Cela prouve que les différences de régime n'empêche pas le développement du commerce entre les pays en cause, pourvu que les deux gouvernements soient disposés à ne pas à y apporter des entraves. Il faut aussi relever que sous la condition juste mentionnée les modifications de la structure des économies des deux pays ne mènent pas à l'arrêt des échanges mais à leur réadaptation. Ces changements ont été effectués non seulement à partir de 1954 entre la Grèce et la Roumanie mais encore plus si on se réfère à la nature des exportations roumaines d'avant guerre en Grèce. Ces dernières comprenaient surtout des céréales, particulièrement le blé, et du pétrole. On ne trouve plus de céréales dans les statistiques d'après guerre et relativement peu de pétrole. Aussi on cherche en vain des exportations

21. *Op. cit.*

industrielles dans les deux sens entre la Roumanie et la Grèce avant 1939. Il en a été de même avec les exportations helléniques en Roumanie dans les premières années après la reprise des échanges commerciaux entre la Grèce et la Roumanie après 1954.

*Institute for Balkan Studies*